

Paris, le 22 janvier 2025

La natalité en France a reculé de 2,2 % entre 2023 et 2024. Cette baisse continue entamée depuis 2010 menace l'équilibre démographique et socio-économique du pays. *

Autrefois en avance en matière de fécondité par rapport à la moyenne européenne, la France voit aujourd'hui cet atout s'éroder. En outre, la France est confrontée actuellement à une évolution démographique marquée par l'allongement de l'âge du premier enfant établi à 30,2 ans en 2024. *

Cette fécondité tardive entrave le désir de plusieurs enfants.

Cette tendance soulève les préoccupations professionnelles chez les femmes et met en lumière la nécessité de politiques de soutien adaptées à celles-ci, à l'accueil du premier enfant au sein du ménage, à l'accompagnement parental et à la gestion quotidienne familiale.

Plusieurs facteurs intensifient cette tendance :

- Les réformes défavorables à la politique familiale (les prestations familiales et les aides financières pour les familles ont été réduites ou modifiées de manière à ne pas suivre la hausse du coût de la vie),
- L'insuffisance de l'offre d'accueil pour la petite enfance,
- La baisse continue du pouvoir d'achat des familles.

Position de Familles de France sur cette démographie en berne

Pour enrayer cette tendance, et avancer l'âge d'avoir des enfants plus tôt en satisfaisant le désir d'en avoir plusieurs, il est impératif d'adopter des mesures ambitieuses et cohérentes afin de redonner confiance aux Français dans la politique familiale.

A cet effet, Familles de France soutient une politique publique favorable à :

- La prise en considération le plus tôt possible du désir d'enfant,
- La création d'un environnement favorable à l'accueil du premier enfant,
- L'accompagnement des parents dans leur parentalité.

Familles de France considère comme prioritaire la prise en compte par le monde du travail de la conciliation des temps vie professionnelle / vie familiale des jeunes parents, l'ouverture d'un congé de naissance court ou plus long selon leur choix qui soit soutenu suffisamment financièrement, répondant ainsi à leurs attentes.

Familles de France fixe par conséquent quatre priorités pour atténuer les incertitudes économiques et professionnelles souvent associées à la naissance d'un enfant tout en encourageant une démographie plus dynamique :

- La revalorisation du congé parental court et mieux rémunéré (incitation financière pour les pères),
- Le versement des allocations familiales dès le premier enfant,
- La conciliation effective entre la vie professionnelle et la vie familiale,
- Un mode de garde de qualité.

De cette manière, les familles peuvent être mises en confiance et concevoir leur avenir familial sereinement.

Enfin, Familles de France soutient, accompagne et écoute les familles à surmonter les défis quotidiens pour permettre l'épanouissement et le bien-être de l'enfant.

*Source INSEE

Contact : Mireille LACHAUD - 06 16 58 69 92
Responsable Politique familiale